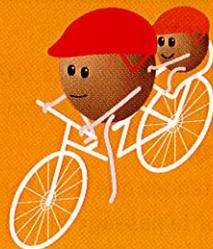
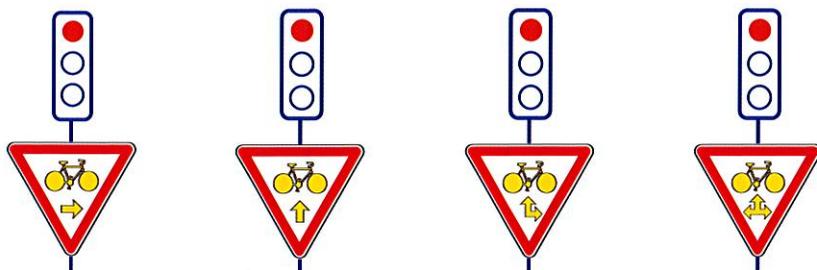


# Cédez-le-passage cycliste au feu



**Vous les avez sûrement déjà vus : ces petits panneaux triangulaires installés sur certains feux tricolores. Ce sont des « Cédez-le-passage cycliste au feu ».**



Ces panneaux autorisent les vélos à passer au feu rouge pour aller dans la direction indiquée par la ou les flèches. Les cyclistes doivent ralentir et laisser la priorité aux piétons et aux voitures qui ont le feu vert. D'où le nom de ces panneaux : «Cédez-le-passage cycliste au feu».

L'objectif est de faciliter l'usage du vélo en ville : les trajets sont plus sûrs, plus fluides, avec moins d'arrêts répétés.



**En l'absence de panneau : l'arrêt au feu rouge est impératif pour le cycliste !**

## C'est bien sécurisé ?

Bien sûr ! Les « cédez-le-passage cycliste au feu » ont été expérimentés pendant plusieurs années et les retours sont très positifs ! Les cyclistes peuvent ainsi démarrer avant les véhicules, cela évite qu'ils soient dans l'angle mort.



